



LIGUE OCCITANIE DE TENNIS DE TABLE
Siège social : C.R.O.S. – 7 rue André Citroën
31130 BALMA

INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE

Compte rendu des travaux concernant le dossier xxx en date du 23 juin 2020

Objet : Incident lors de la rencontre de championnat départemental par équipes opposant le club de Calvisson au club de Congénies le dimanche 2 février 2020.

Membres :

Monsieur Jean-Claude TURCHETTI, Président par intérim de l'Instance Régionale de Discipline
Messieurs Jean-Claude FAUCH, Gérard ESPIE, Alain GUETIERE, Christophe JOUSSE, membres de l'Instance Régionale de Discipline

Rappel des faits :

L'Instance Régionale de Discipline de la Ligue Occitanie de Tennis de Table a été saisie concernant un incident lors de la rencontre de Championnat départemental par équipes opposant le club de Calvisson au club de Congénies le dimanche 2 février 2020 au cours de laquelle le comportement de XXX est mis en cause.

Éléments du dossier :

La saisine par Monsieur YYY.

Le témoignage du Président du club de Congénies.

La réponse de Monsieur XXX après relance.

Une contre réponse de Mr YYY.

Seules ces trois personnes parmi celles présentes lors de cette rencontre ont répondu aux sollicitations de Christophe JOUSSE.

Déroulement de la séance :

Les membres de l'IRD ont échangé par mail sur ce dossier et au vu des informations remises par Christophe JOUSSE, considèrent la réaction de Mr XXX contraire à l'éthique sportive.

Cependant, reconnaissant lui-même « être sorti de ses gonds » et avoir été poussé à bout par Mr YYY, le père d'un jeune joueur, il faut noter qu'aucun carton, ni aucune remarque ne figurent sur la feuille de match.

Pour ces motifs :

L'Instance donne un avertissement à Mr XXX en l'invitant à se contrôler en toutes circonstances.

Conformément à la réglementation fédérale, Monsieur XXX pourra faire appel de cette décision auprès de l'IRD dans les 7 jours suivant la signification et dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Les conclusions et décisions de l'IRD seront communiquées à la FFTT, aux comités de l'Occitanie, aux présidents des clubs concernés ainsi qu'aux deux joueurs.

Elles paraîtront dans un compte rendu anonyme sur le site de la Ligue.

M. Jean-Claude TURCHETTI
Président par intérim de l'IRD